



Avis d'audience

Le 2 août 2011

Réf. 2011-H-111

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en août pour étudier la demande d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL) qui veut modifier le permis d'exploitation d'un établissement de recherche et d'essais nucléaires délivré pour ses Laboratoires de Chalk River (LCR), situés à Chalk River (Ontario).

EACL souhaite obtenir l'approbation de la Commission pour entamer le déclassement de deux bâtiments situés sur le site des LCR : le réacteur d'essai en piscine et l'installation de reconcentration d'eau lourde. Une modification au permis d'exploitation des LCR est nécessaire pour autoriser les activités de déclassement.

La Commission a déterminé qu'une audience publique n'était pas nécessaire pour étudier la demande d'EACL. L'audience se déroulera par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN et EACL.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et rendu une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN et mis à la disposition du public.

Les recommandations du personnel de la CCSN et le mémoire d'EACL ne sont pas disponibles en ligne. Pour les obtenir, il faut présenter une demande au Secrétariat, à l'adresse suivante :

Julie Bouchard
Agente de tribunal
Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C. P. 1046
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284
Télec. : 613-995-5086
Courriel : interventions@cnscccsn.gc.ca